



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'Association canadienne de caution annonce des changements au « Associateship of Canadian Surety Bonding Designation Program »

11 juillet 2022 - Mississauga, ON - L'inscription ouvre aujourd'hui pour le « Associateship of Canadian Surety Bonding Designation Program » (A.C.S.B.) de l'Association canadienne de caution (ACC).

Le programme a été développé par l'ACC en septembre 1998 et vise à fournir aux étudiants une compréhension théorique et pratique approfondie des cautions et du processus de cautionnement. Il est destiné à ceux qui envisagent d'entreprendre une carrière dans l'industrie du cautionnement.

Le programme était auparavant offert en partenariat avec la McMaster Continuing Education (MCE). À la fin du trimestre d'hiver 2022, l'ACC a mis fin au partenariat et a transféré le programme à l'interne, alors que trois (3) des quatre (4) cours de base qui ont été élaborés par l'ACC sont maintenant offerts directement par le biais du système de gestion de l'apprentissage en ligne de l'association.

Les inscriptions pour les cours suivants sont maintenant ouvertes pour le trimestre d'automne 2022 :

- SAC 101: Principles of Suretyship
- SAC 102: Contract Surety
- SAC 103: Construction & Surety Law

Le quatrième cours de base, *Introduction à la Comptabilité Financière*, et deux (2) cours électifs peuvent être suivis dans toute université canadienne accréditée. Les étudiants peuvent également demander une exemption du cours *Introduction à la Comptabilité Financière* pour des cours antérieurs qu'ils ont suivis dans le cadre d'un autre programme.

Après avoir réussi les quatre (4) cours de base et les deux (2) cours électifs, les étudiants recevront le titre d'associé du cautionnement canadien (A.C.S.B.) conféré par l'Association canadienne de caution.

« Nous sommes ravis de la mise en œuvre de cette nouvelle phase de notre programme de désignation A.C.S.B., qui connaît un grand succès », a déclaré le président de l'ACC, Steve Ness. « Le nouveau programme poursuivra la longue tradition de fournir à nos étudiants une compréhension académique et pratique complète des cautions et du processus de cautionnement. »

###

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

De plus, l'ACC a le grand plaisir d'annoncer le lancement d'une version française du programme, le *programme des associés en cautionnement canadien (P.A.C.C.)*. En 2019, l'ACC a commencé les travaux de traduction et d'adaptation en vue de la francisation du programme pour le marché du cautionnement au Québec. Alors que le cours anglais (A.C.S.B.) tient compte de la réalité du cadre juridique de la Common Law, la francisation du programme a été adaptée en fonction du cadre de droit civil utilisé exclusivement dans la province de Québec.

Les cours développés par l'ACC seront lancés par étapes, l'inscription au cours *ACC 101 : Principes de cautionnement* étant ouverte pour la session d'automne 2022. Notez que le cours ACC 101 est un pré-requis pour le cours *ACC 102 : Cautionnement de contrat* et *ACC 103 : Droit de la construction et de cautionnement*, qui seront lancés aux sessions d'hiver 2023 et d'automne 2023, consécutivement.

« L'inauguration du P.A.C.C. au Québec représente une étape importante en vue d'une plus grande reconnaissance d'une carrière professionnelle en cautionnement », a déclaré le directeur régional pour le Québec de l'ACC, Pierre Cadieux. « Nous espérons que la promotion de ce programme axé sur le droit civil et les exigences particulières des bénéficiaires au Québec, connaîtra un succès pour le recrutement de nouveaux talents. Je n'ai aucun doute de l'impact positif qu'aura le P.A.C.C. sur notre industrie qui représente, rappelons-le, 97% du marché québécois en cautionnement commercial et de contrat. »

Les instructeurs des cours de la SAC et de l'ACC sont sélectionnés par l'association et sont enseignés par des experts de l'industrie, dont certains apportent des années d'expérience et de connaissance de l'industrie du cautionnement.



Associateship of Canadian Surety
Bonding Designation Program
Surety Association of Canada

Pour plus d'informations sur le « *Associateship of Canadian Surety Bonding Designation Program* » (A.C.S.B.), y compris l'inscription au programme et aux cours, consultez le site : <https://www.suretycanada.com/SAC/SAC/Resources/ACSB-Designation.aspx>



Le programme des associés
en cautionnement canadien
Association canadienne de caution

Pour plus d'informations sur le « *Programme des Associés en Cautionnement Canadien* » (P.A.C.C.), y compris l'inscription au programme et aux cours, consultez le site : <https://www.suretycanada.com/SAC-FR/SAC-FR/Resources-Fr/Programme-PACC.aspx>



SURETY
ASSOCIATION OF
CANADA | ASSOCIATION
CANADIENNE
DE CAUTION

30 YEARS • 30 ANS
1992-2022

VOTRE RÉFÉRENCE EN CAUTIONNEMENT

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour de plus amples renseignements, prière de prendre contact avec :

Sharon Clark-Koufis

Directrice des opérations, des services aux membres et aux intervenants

Association canadienne de caution

T: (905) 677-1353 poste 202

C: sclark@suretycanada.com

Au sujet de l'Association canadienne de caution :

L'Association canadienne de caution (ACC) est l'association nationale commerciale qui représente les intérêts de l'industrie des cautions partout au Canada. Ses membres sont des entreprises de cautionnements, des réassureurs de caution, des courtiers d'assurance et de cautionnements et d'autres organisations qui offrent des services complémentaires à l'industrie du cautionnement.

Bien que la plus grande part des recettes sous forme de primes de l'industrie du cautionnement provienne de cautionnements de bonne exécution, l'ACC représente aussi les intérêts d'organisations se spécialisant dans les cautionnements commerciaux ou non-contractuels. L'ACC ne représente pas ou ne défend pas les intérêts de l'industrie des cautionnements de loyauté.

Depuis sa formation en 1992, l'ACC est devenue une source fiable pour les acheteurs de services de construction, les professionnels du design, les entrepreneurs, les fournisseurs et les autres intervenants de l'industrie de la construction et des milieux d'affaires. En consultation avec l'industrie de la construction, l'ACC a mis au point ses propres formulaires de cautionnement pour répondre aux besoins de cette industrie.

L'ACC et ses membres tiennent des rencontres périodiques avec les maîtres d'ouvrage, les entrepreneurs et d'autres organisations pour les initier au processus d'élaboration des cautionnements. L'ACC surveille également les projets de loi débattus dans les législatures du pays ayant des répercussions sur ses membres et cherche à promouvoir les intérêts des cautions auprès des législateurs et des fonctionnaires.